

Séance ordinaire du 07.04.2017 à 20 h 00

Absents excusés : GUIDONI Mathias, KOLB Sabine, HRYCENKO Marie.

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 31.03.2017

Lieu de séance : Mairie de Riedseltz.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

DELIBERATION 2017-15

Objet : compte administratif et compte de gestion de l'année 2016.

Le Conseil municipal arrête comme suit, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2016, présenté par Mr le Maire, qui a quitté la salle au moment du vote.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement de l'exercice	197 873.83
Déficit antérieur reporté	34 633.07
Solde N-1	
Total des dépenses d'investissement	232 506.90
Recettes d'investissement de l'exercice	40 865.54
- Auto-financement compl.de la S.I (1068)	135 646.09
Total des recettes d'investissement	176 511.63
Déficit d'investissement	- 55 995.27
- SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses d'exploitation de l'exercice	527 575.82
Auto-financement compl.de la SI	
Déficit antérieur reporté	
Total des dépenses d'exploitation	527 575.82
Recettes d'exploitation de l'exercice	660 064.37
Excédent antérieur reporté	
Total des recettes d'exploitation	660 064.37
Excédent d'exploitation	132 488.55
EXCEDENT GLOBAL	+ 76 493.28

DELIBERATION 2017-16
Objet : budget primitif 2017

Le Conseil municipal vote à l'unanimité, le budget primitif 2017 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Résultat reporté (002)	Total
Dépenses	654 595.00 €		654 595.00 €
Recettes	654 595.00 €		654 595.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		Restes à réaliser	Résultats reportés 002 et 1068	Total
Dépenses	249 158.00 €	135 785.66 €	55 995.27 € (002)	440 938.93 €
Recettes	259 818.32 €	48 632.06 €	132 488.55 € (1068)	440 938.93 €

DELIBERATION 2017-17
Objet : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'affecter le résultat de fonctionnement 2016 comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice
 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 132 488.55 €

B Résultats antérieurs reportés
 ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 0.00 €

C Résultat à affecter
= A+B (hors restes à réaliser) 132 488.55 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement -55 995.27 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) -87 153.60 €

Besoin de financement F =D+E -143 148.87 €
AFFECTATION = C =G+H 132 488.55€

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 132 488.55 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 0.00 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

DELIBERATION 2017-18

Objet : investissements exercice 2017, hors restes à réaliser et hors remboursement d'emprunt

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de retenir les travaux suivants pour les investissements de l'exercice 2017 :

Opérations	Objet
Opération 87 : travaux de voiries diverses	Rue de la Gare : 6 100 € TOTAL OPERATION 87 : 6 100 €
Opération 85 : matériel, mobilier, outillage	Sono salle polyvalente : 3 000 € Ordinateurs mairie : 3 000 € Voirie : déco Noël : 6 600 € City stade : bancs, tables : 2 500 € Salle polyvalente : sèche-mains : 2 500 € TOTAL OPERATION 85 : 17 600 €
Opération 86 : travaux de bâtiments	Logements école maternelle : 121 000 € Baie vitrée ACA : 2 200 € TOTAL OPERATION 86 : 123 200 €
TOTAL	146 900 €

Il charge Mr le Maire de faire les demandes de subvention, dont il approuve les plans de financement, aux instances adéquates, notamment au Département, à la Région et à l'Etat.

Il autorise Mr le Maire à lancer les travaux et à signer toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement de ces travaux.

DELIBERATION 2017-19

Objet : taux des taxes directes locales

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De maintenir et d'appliquer les taux suivants, pour l'année 2016 :
 - taxe d'habitation : 18.80 %,
 - taxe foncière bâti : 13.65 %,
 - taxe foncière non bâti : 57.20 %,
 - CFE : 22.36 %

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Solliciter la participation financière du FC Riedseltz, à hauteur de 200 €, pour la fourniture d'engrais à destination des deux terrains de foot. La facture totale s'élève à 457.49 €.

INFORMATIONS

- Pour 2018, les travaux suivants sont retenus : école primaire, éclairage public rue de la Gare. **Subventions ADEM ? A voir.**
- Relevés exhaustifs du FCR à faire.
- Travaux de voirie au « Schneckenberg » : décision reportée à la prochaine réunion du CM.
- Ecole primaire : mise en place d'un comité de pilotage : commission scolaire + 2 autres personnes. Réunion toutes les 3 semaines. Ceux qui sont intéressés doivent se faire connaître.
- Cimetière : rédiger un nouveau règlement de cimetière. Inauguration prévue le 23.07.2017.
- Etude ONF : reportée. Faire venir la personne ONF pour un prochain CM.
- Salle polyvalente : bloc-portes à mettre en place.
- PLU'I : enquête publique du 19.04 au 04.05.2017.
- Carrière Friedrich : rachat par la société FULCHIRON.
- Prochaine mise en ligne du nouveau site internet : envoyer lien et mot de passe.
- Fibre optique : prise en charge financière par la CCPW.
- Implantation transformateur électrique, rue de la Chapelle (Vergers Hecky).
- Cigognes : fête transfrontalière Riedseltz/Allemagne, « Hiwe und Drive », sur le thème de la cigogne. 23 juin. Accord de principe, garder cette thématique.
- Logements école maternelle : rdv avec Cogenest le 18.04.2017.
- Rue Jeanne d'Arc/Plots : rdv avec Mr SCHNEIDER, DDT Wissembourg à planifier. Une visite au Schneckenberg sera également faite.
- Rue Principale, au niveau du cimetière : affaissements signalés.
- Club-house/Périscolaire : soucis de cohabitation récurrents. Solution à trouver.

La séance est levée à 22 h 30

Prochaine séance le : 09.05.2017 à 20 h.

N.B : en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. GENTNER Corinne	
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	
5. MAIGNE Claude	
6. HEINTZ-NAAS M-Claude	
7. CONTAL André	
8. PHILIPPS Astride	
9. KOLB Sabine	Consulté
10. ACHOUR Marie-Josée	
11. HUMMEL Yves	
12. ROEHRIG Nicolas	
13. HRYCENKO Marie	Consulté
14. BEIL Thierry	
15. GUIDONI Mathias	Consulté